

# MINERGIE-A<sup>®</sup>

Votre bâtiment  
à énergie  
positive



Minergie-A:  
Autonomie énergétique,  
confort et qualité optimale

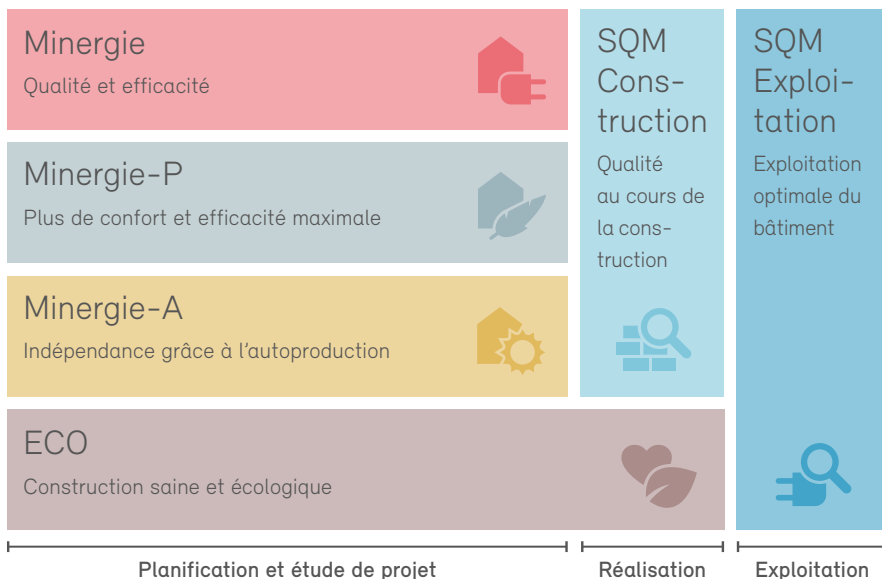


# Qu'est-ce que Minergie?

Depuis 1998, Minergie est le label suisse dédié au confort des bâtiments, à l'efficacité énergétique et au maintien de la valeur du patrimoine immobilier. La priorité est accordée au confort des espaces de vie et de travail pour les occupants d'un bâtiment, qu'il s'agisse d'une construction neuve ou d'un ancien bâtiment rénové. L'isolation hautement performante de l'enveloppe du bâtiment ainsi que le renouvellement automatique de l'air jouent un rôle prépondérant dans ce domaine.

Les bâtiments Minergie se caractérisent également par des besoins très faibles en énergie et une exploitation des énergies renouvelables aussi élevée que possible.

Les trois labels bien connus, **Minergie**, **Minergie-P** et **Minergie-A**, garantissent une efficacité et une qualité élevées dès la phase de planification. Trois produits complémentaires, pouvant être librement combinés, viennent compléter la gamme: **ECO** est axé sur les aspects en lien avec la santé et l'écologie de la construction; **SQM Construction** s'adresse aux maîtres d'ouvrage et aux planificateurs qui souhaitent garantir le respect des dispositions les plus exigeantes pendant la construction; **SQM Exploitation** optimise le rendement des installations techniques du bâtiment, garantissant ainsi un confort maximal.



# Minergie: Mieux construire. Mieux vivre.

## ✓ Confort et santé

Une excellente enveloppe du bâtiment combinée au renouvellement automatique de l'air est le garant d'un climat intérieur agréable, été comme hiver. Les fenêtres peuvent être ouvertes à tout moment. Le renouvellement automatique de l'air garantit un apport constant en air frais, évacuant de ce fait l'humidité excédentaire et l'air vicié. Le risque de formation de moisissures n'est, pour ainsi dire, plus qu'un mauvais souvenir.

## ✓ Efficacité et durabilité

Les bâtiments Minergie se démarquent par leur très faible consommation énergétique. Les nouvelles constructions sont majoritairement chauffées à partir d'énergies non fossiles et produisent une part de leur électricité; les bâtiments certifiés avec le label Minergie-A produisent même plus que nécessaire. Les bâtiments Minergie sont par conséquent indépendants sur le plan énergétique et parfaitement équipés pour l'avenir. Les exigences transparentes édictées envers l'ensemble des parties impliquées, le déroulement standardisé de la certification et le réseau de partenaires spécialistes aux multiples compétences simplifient tout le processus de planification et de construction. En principe, la demande Minergie remplace à elle seule le justificatif énergétique nécessaire dans le cadre de la procédure d'autorisation de construire.

## ✓ Qualité et maintien de la valeur du patrimoine

Pour un coût de certification dès CHF 1200.–, le label Minergie offre la garantie d'une qualité irréprochable en termes de construction. La valeur de votre bien immobilier est assurée sur le long terme. Les Systèmes Qualité Minergie optionnels offrent la possibilité d'améliorer encore l'efficacité de l'exploitation et de réduire les risques de défauts de construction. Les labels Minergie permettent, dans de nombreux cantons et communes, une meilleure utilisation de votre parcelle (coefficient d'utilisation du sol, hauteur du bâtiment, distances, etc.). Par ailleurs, vous profitez d'hypothèques avantageuses grâce à des réductions sur les taux d'intérêt et des contributions d'encouragement.

## ✓ Architecture et marque protégée

Au niveau de la conception, du choix des matériaux et de la structure tant interne qu'externe des bâtiments, vous demeurez totalement libre. Minergie est une marque protégée, portée par la Confédération et les cantons.

# La maison Minergie-A

(exemple nouvelle construction)

## Photovoltaïque

Production annuelle couvrant les besoins en énergie pour l'exploitation avec optimisation de la propre consommation



## Aération

Renouvellement automatique de l'air obligatoire



## Étanchéité à l'air

Contrôle de l'étanchéité à l'air de l'enveloppe du bâtiment

## Isolation thermique

Selon MoPEC 2014 ou mieux

## Monitoring énergétique

Pour tous les bâtiments



## Eau chaude

Diminution des besoins en énergie

## Éclairage

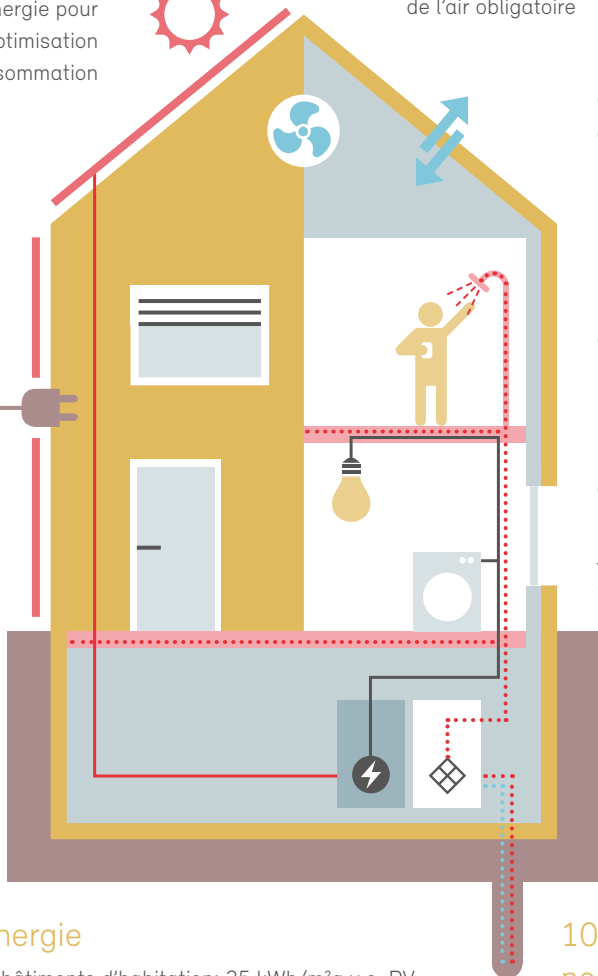
Incitations pour une efficacité élevée, pour les bâtiments hors habitat: justificatif selon norme SIA 387/4

## Indice Minergie

Exemple pour bâtiments d'habitation: 35 kWh/m<sup>2</sup>a y c. PV (respect de l'indice énergétique partiel pour les besoins de chaleur selon MoPEC 2014)

## 100% énergies non fossiles

Pour la production de chaleur et de froid (hors chaleur à distance et couverture des pics de charge)



# Minergie-A en détail

## — Le bâtiment à énergie positive

Le label Minergie-A, le plus jeune de la gamme Minergie, existe depuis 2011. En 2017, les exigences liées à ce label ont considérablement augmenté, permettant ainsi de franchir de nouvelles étapes essentielles en termes d'innovation.

Une maison Minergie-A présente un bilan énergétique positif. En d'autres termes, sur une année, elle couvre ses besoins pour le chauffage, l'eau chaude, le renouvellement automatique de l'air, l'ensemble des appareils électriques et l'éclairage grâce à un système d'autoproduction énergétique basé sur les énergies renouvelables. Concernant l'électricité autoproduite à partir d'énergie photovoltaïque, la propre consommation peut être imputée en intégralité tandis que le courant injecté dans le réseau est imputé partiellement.

## — Grande liberté de création

Avec Minergie-A, la création n'a aucune limite. Afin de respecter l'indice Minergie, il est possible de maximiser l'autoproduction d'électricité (p. ex. sur la façade), d'installer de grands accumulateurs, de régler les appareils consommant de l'électricité (gestion de la courbe de charge), d'optimiser l'enveloppe du bâtiment ou de réduire les besoins en électricité.

Les bâtiments Minergie-A ne peuvent plus utiliser de chauffage fonctionnant aux énergies fossiles. Le recours indirect à une énergie fossile est toutefois autorisé (pics de charge, électricité, chaleur à distance), à condition qu'il existe également un renouvellement automatique de l'air. Par ailleurs, l'étanchéité à l'air est contrôlée pour tous les bâtiments Minergie-A, et un dispositif de monitoring énergétique doit être installé pour tous les bâtiments.

Le label Minergie-A peut être combiné avec les produits complémentaires ECO, SQM Construction et SQM Exploitation en toute liberté, et même avec le Standard de construction durable Suisse (SNBS) qui prend en compte les aspects d'ordre socio-économique.

# Vous êtes intéressé?

Nous nous ferons un plaisir de vous conseiller personnellement.

La liste des offices de certification et partenaires spécialistes compétents de votre canton figure sur:

[www.minergie.ch](http://www.minergie.ch)

## Agence Minergie romande

026 309 20 95

(du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 30  
et de 14 h 00 à 16 h 30)

[romandie@minergie.ch](mailto:romandie@minergie.ch)

## Partenaires principaux Minergie



always the  
best climate **zehnder**

